



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 22 mai 2023

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

OBJET : Avenant n°1 au marché 21003DT de fourniture en matériaux et matériels divers pour le centre technique communautaire - Lot n°6 (matériel électrique).

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 22 mai à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 16 mai 2023.

PRÉSENTS : BATESTTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul.

ONT DONNE POUVOIR :

MALAFRONTÉ Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
MASSONI Jean-Joseph	à	ROMITI Gérard
MILANI Jean-Louis	à	SAVELLI Pierre
PADOVANI Jean-Jacques	à	PADOVANI Marie-Hélène
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGIO Louis
ZUCCARELLI Jean	à	SALGE Hélène
PERFETTINI Martine	à	LEONARDI Jean-Charles
TIMISIT Christelle	à	POLISINI Ivana

ABSENTS :

MONDOLONI Jean-Martin, PIPERI Linda, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 21

M. Pierre-Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Avenant n°1 au marché 21003DT de fourniture en matériaux et matériels divers pour le centre technique communautaire - Lot n°6 (matériel électrique).

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du 19/07/2021, par laquelle le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia a attribué à la SAS ESPACE ELEC (20167 AFA), dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres, le marché n°21003DT de fourniture en matériaux et matériels divers pour le centre technique communautaire - lot n°6 (matériel électrique) ;

Vu le marché 21003DT concernant la fourniture en matériaux et matériels divers pour le centre technique communautaire - lot n°6 (matériel électrique), notifié au titulaire le 11/10/2021 ;

Considérant que le marché 21003DT – Lot 6 susvisé, a été conclu pour une période initiale d'un an (à compter de la notification) reconductible 3 fois, pour un montant minimum annuel de 5 000 € HT et un montant maximum annuel de 20 000 € HT ;

Considérant que le terme de la 1^{ère} période de reconduction (période 2/4 du marché) est fixé au 10/10/2023 ;

Considérant qu'au 28/04/2023, le montant total des commandes réalisées sur cette période en cours s'élevait à 17 491,99 € HT, pour un montant maximum prévu au marché de 20 000 € HT ;

Considérant qu'à la suite de l'accroissement imprévu des besoins de la Communauté d'Agglomération de Bastia en matériel électrique, notamment en raison de travaux importants rendus nécessaires à l'ancien centre de formation de Furiani, les crédits relatifs à la période en cours (période 2/4) seront consommés avant le terme cette période prévu le 10/10/2023 ;

Considérant qu'il convient donc, afin d'assurer la continuité du service public, de conclure avec la SAS Espace Elec, un avenant n°1 au lot 6 du marché 21003DT, afin de procéder au démarrage anticipé de la troisième période dudit marché (2^{ème} reconduction) ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour au Conseil ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré, **A l'unanimité** ;

DÉCIDE

De conclure un avenant n°1 au marché public 21003DT – Lot n°6 avec la SAS Espace Elec, pour la mise en place anticipée de la troisième période dudit marché (2^{ème} reconduction).

OBJET : Avenant n°1 au marché public 21003DT de fourniture en matériaux et matériels divers pour le centre technique communautaire - Lot n°6 (matériel électrique).

APPROUVE

Le projet d'avenant, ci-annexé ;

AUTORISE

Le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°21003DT - Lot 6, ainsi que tout document se rapportant à ce dossier ;

DIT

-Que l'avenant n°1 au marché n°21003DT – Lot 6 n'a aucune incidence financière ;

-Que l'origine de la période 3 du marché 21003DT – lot 6 (initialement fixée au 10/10/2023), sera fixée à la date de notification de l'avenant n°1 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

[Signature]
LOUIS-POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **30 MAI 2023**
et publication ou notification
du **30 MAI 2023**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora *[Signature]* MOGHRAOUI